



## Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

### GRÈVE LE 9 DÉCEMBRE 2015 À LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

---

**Gaspé, le 7 décembre 2015** - Le Syndicat des travailleurs de l'éducation de l'est du Québec, personnel enseignant et personnel de soutien et le Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine ont fait savoir, par l'entremise d'un avis écrit à cet effet, que les employés membres de ces syndicats déclencheront une journée de grève légale le mercredi 9 décembre 2015, et ce, pour toute la journée.

Cette grève étant considérée légale, la Commission scolaire des Chic-Chocs se voit dans l'obligation de suspendre les cours au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. De même, toutes les activités des services de garde et le transport scolaire seront aussi suspendus lors de cette journée.

Nous demandons aux parents de ne pas envoyer les enfants à l'école et aux élèves de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de ne pas se rendre dans les centres.

Nous vous invitons à consulter le [site WEB](#) et les radios locales pour toutes modifications qui pourraient survenir.

- 30 -

**Source :**

Commission scolaire des Chic-Chocs

**Pour information :**

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Téléphone: 418-368-3499, poste 5912